



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 mars 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir d'Olivier BERTHET
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Jean-Christophe EICHENLAUB
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

MERY	Eudes BOUVIER
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Christophe LUPO	Responsable Patrimoine et Travaux
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1^{er} mars 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 131 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (23 présents et 27 votants).

TOURISME

Aménagement du boulevard Jean Charcot - Tresserve - Secteur RD 1201 Rénovation de l'éclairage public - Demande de subvention au SDES

Monsieur le Président rappelle que le déploiement du projet « Le Grand Lac », engagé en 2000 par le Département, a permis la requalification et la sécurisation de la RD 1201, sur 5 km entre la commune de Viviers-du-Lac et l'entrée sud de la commune d'Aix-les-Bains.

Un tronçon de 500 m, le long de la commune de Tresserve, n'a toutefois pas été achevé et seul le chemin lacustre, réservé aux déplacements doux, avait été réalisé provisoirement, permettant de rejoindre la plage du Rowing.

Le projet d'aménagement des bords du lac (tranche 2) prévoit l'enfouissement des réseaux aériens et le renouvellement ou le renforcement des réseaux humides, la restructuration de la voie, permettant d'apaiser la circulation et de réduire les nuisances sonores tout en assurant la sécurité des usagers, l'aménagement des parcs de stationnement et des cheminements piétonniers (notamment l'accès PMR) ainsi que le traitement paysager et l'embellissement des différents espaces. Ce projet a été présenté au Bureau communautaire le 28 avril 2017, les marchés de travaux correspondant ayant été attribués par le Bureau communautaire du 8 novembre 2017.

Monsieur le Président rappelle que le projet prévoit également de rénover le réseau d'éclairage public en coordination avec l'aménagement de voirie, sous maîtrise d'ouvrage Grand Lac. Après la rétrocession des nouveaux ouvrages et équipements d'éclairage public à la commune de Tresserve, cette dernière en assurera l'ensemble des travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation.

Grand Lac a notifié le 22 novembre 2017 un marché de travaux (2017-45) au groupement EIFFAGE / MAURO / FONTAINE TP / MILLET pour les travaux de VRD intégrant les prestations liées à l'enfouissement des réseaux électriques. Le coût global des travaux est de 1 451 846,60 € HT (1 742 215,92 € TTC), décomposé en 2 lots :

- Lot 1 VRD : 1 167 560,30 € HT (1 401 072,36 € TTC),
- Lot 2 Aménagements paysagers : 284 286,30 € HT (341 143,56 € TTC).

Le coût de la rénovation du réseau d'éclairage public, inclus dans les montants présentés ci-dessus, est de 55 778,60 € HT (66 934,32 € TTC)

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités pour la création, l'extension, le renouvellement et la rénovation des réseaux d'éclairage public, le SDES peut apporter une aide financière de 70 % pour un montant maximal de travaux HT éligible de 50 000 €, soit 37 500 €. Il est proposé que Grand Lac présente un dossier de demande de subvention auprès du SDES.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès du SDES,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les autres documents nécessaires au bon déroulement de cette opération.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 8 février 2018

Le Président,
Dominique DORD



1/1

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Tourisme - Aménagement du boulevard Charcot - Tresserve - Secteur RD 1201 - Rénovation de l'éclairage public -
Demande de subvention au SDES

Date de transmission de l'acte : 15/03/2018

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 15/03/2018

Numéro de l'acte : d2265 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180308-d2265-DE

Date de décision : 08/03/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions